

Société des Patronages Laïques Municipaux

61 rue de Pen Ar Ménez – 29200 BREST

Tél. 02.98.02.89.60

splm@atelierideal.org

DOSSIER D'INSCRIPTION

ALSH du QUESTEL du au

ENFANT

NOM : PRENOM

DATE DE NAISSANCE : AGE

RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM : PRENOM

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL DOM. : TEL PORTABLE :

TEL TRAV. : E.MAIL :

ALLOCATAIRE CAF NORD-FINISTERE : OUI NON AUTRE (1)

Si oui, N° D'ALLOCATAIRE :

CODE SPLM : (2)

DATES de la SESSION : du au

GARDERIE (supplément de 1,50 €/présence) : lundi – mardi – mercredi – jeudi – vendredi (3)

Précisez : MATIN heure d'arrivée :

SOIR heure de départ :

REGLEMENT (Le règlement total est à effectuer à l'inscription)

Les tarifs différenciés sont appliqués pour les brestois uniquement. Pour les enfants habitant hors de Brest, c'est le code A qui est retenu)

Montant dû : Déduction :

Somme réglée : le Mode esp., chq Reste dû :

Date et signature :

- (1) Cocher la (ou les) case(s) correspondante(s)
- (2) Préciser le code tarif
- (3) Entourer les jours concernés

L'inscription n'est définitive que lorsqu'elle est réglée. Elle doit être faite au moins deux jours ouvrables avant le séjour, de même en cas de modification. En cas d'annulation, les frais de dossier (8,00 €) resteront acquis à la SPLM. Pour une annulation, une semaine avant le début du séjour, sauf cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical, 50% du montant du séjour sera conservé par la SPLM. En cours de séjour, seules seront remboursées les annulations en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical.